SAVEZ-VOUS QUE LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SONT DES CITOYENS COMME VOUS ?

REJOIGNEZNOUS

www.sapeurs-pompiers35.fr

Informez-vous sur devenirvolontaire35.fr

/ SDIS 35 - Officiel

SAPEURS POMPIERS
Ille & Vilaine

Photo : © Thomas Bouvier - 2020 - 1/1000

VOUS ÊTES ÉTUDIANT OU ACTIF ?
VOUS VOULEZ BOOSTER VOTRE QUOTIDIEN ?

ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ ?

En Ille-et-Vilaine, les sapeurs-pompiers volontaires sont présents dans les 86 centres d'incendie et de secours du département. Sur leur temps disponible, ils portent secours à la population. Ils interviennent aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels dans les grandes agglomérations.

Ils sont formés aux missions de secours à personne, d'opérations diverses et d'incendie réalisées par les sapeurs-pompiers et sont intégrés à une équipe encadrée.

En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astreintes ou des gardes au minimum deux fois par mois au sein de leur centre de secours d'affectation.

Ils perçoivent des indemnités versées par le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35).

AI-JE LE PROFIL POUR ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

- J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres.
- Je peux me rendre disponible pour porter secours *(notamment en semaine)*.
- J'ai au moins 18 ans.
- J'aime l'action et j'ai une bonne condition physique.
- J'ai l'esprit d'équipe.
- Je réside en Ille-et-Vilaine.

SAPEURS POMPIERS Ille & Vilaine

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue du Moulin de Joué - 35701 Rennes Cedex 7
02 99 87 65 43

Suivez-nous sur : SDIS35officiel
www.sapeurs-pompiers35.fr

Flashez ce code ou rendez-vous sur
www.devenezvolontaire35.fr